

Compte de frais reportés résultant d'événements imprévisibles dédié à la récupération des matières dangereuses déversées dans l'environnement (R.A. et Réseau intégré)

1. TYPE DE COÛTS ET RISQUE D'AFFAIRES

Proposition type de coûts : Récupération des matières dangereuses déversées dans l'environnement

Autres événements imprévisibles : Pas de démonstration qu'il y a des risques *Autres* spécifiques en réseaux autonomes.

Décision D-2009-016 : Mécanisme de récupération des charges d'exploitation associées aux pannes majeures.

Étendue d'application pour la récupération des matières dangereuses : Réseaux autonomes et réseau intégré

2. SEUIL D'ÉLIGIBILITÉ DU COMPTE

Évaluation des coûts : - Varient significativement entre l'estimation initiale et les coûts réels de réhabilitation
- La période de réhabilitation peut perdurer plusieurs années.

Proposition : Élargissement du seuil d'éligibilité de 5 M\$ à un ordre de grandeur par événement.

3. COÛTS ÉVITÉS:

Inclusion de tous les coûts résultant de l'usage d'hydrocarbures destinés au fonctionnement des centrales thermiques en réseaux autonomes : Important pour l'évaluation d'appels de propositions pour des énergies propres en réseaux autonomes suite à la décision **D-2015-013, R-3864-2013, par. 171.**

GRAMÉ R-3905-2014, Phase 2

Régie de l'énergie	
DOSSIER. R-3905-2014	Pièce C-GRAMÉ-030
DÉPOSÉE EN AUDIENCE	PHASE 2
Date: 8 JUILLET 2015	
Pièces n°: C-GRAMÉ-0030	